



FORMATION SECOURISME

Dans le cadre d'une politique de prévention et de sécurité, le Maire et son équipe municipale proposent à tous les adhérents de votre association de passer le PSC 1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1). Cette formation courte et enrichissante vous permettra d'apprendre les gestes de premiers secours, indispensables lors de la pratique de vos activités sportives et dans votre vie quotidienne. Les cours seront gratuits. Une cotisation de 20 euro sera demandée à chaque participant correspondant au diplôme délivré.



La formation en quelques mots :



3 demi-journées consécutives : - les vendredis de 13h30 à 16h30
à la salle des fêtes.



Le programme :

- 1) la protection
- 2) l'alerte
- 3) la victime s'étouffe
- 4) la victime saigne abondamment
- 5) la victime est inconsciente et respire
- 6) la victime ne respire pas (utilisation du défibrillateur)
- 7) la victime se plaint d'un malaise
- 8) la victime se plaint après un traumatisme.

.....

Coupon à remettre à l'accueil de la mairie avant le 15/01/2010

NOM :

Prénom :

Tél :

Association :

Si vous possédez déjà un diplôme de secourisme, merci de le préciser avec sa date d'obtention. Des sessions de recyclage seront organisées.

Date et signature du stagiaire :